

Item: The Delabat documents : Description des Rivieres Seine et Dauphin à l'Acadie, circa 1703

Call Number: Box-folder: MS-6-9

Additional Notes:

The Delabat manuscripts came from the west coast of France, and represent originals, not existing in any of the great libraries of either Europe or America. The handwriting bears a very close resemblance to the Delabat letter to Villermont and the dates are approximately the same. His maps disclose a great deal of detail and valuable hints as to the identification of places on the Annapolis River as far as Paradis Terrestre.

Document dimensions: 37x25.5cm

This document is a digital facsimile of the materials described above. It was digitized on November 13<sup>th</sup> 2012.

The original materials and additional materials which have not been digitized can be found in the Dalhousie University Archives and Special Collections using the call number referenced above.

In most cases, copyright is held by Dalhousie University. Some materials may be in the public domain or have copyright held by another party. It is your responsibility to ensure that you use all library materials in accordance with the Copyright Act of Canada. Please contact the Copyright Office if you have questions about copyright, fair dealing, and the public domain.



1.

# Description de la Riviere Seine

ainsi nommée par les Francoix ;  
Et par les Sauvages de l'Acadie,  
Chibouquetou, c'est à dire, Grand Enfoncem.  
et Baye de Feu ; car Bouquetou veut dire  
Feu.

Cette Baye est située par environ  $44^{\circ} 12'$  de Latitude Nord.

Elle pourroit mériter un autre Titre ; puisque c'est un des plus beaux  
Mouillages que l'on puisse voir pour toute sorte de Navires, capable d'en  
contenir plus de mil, pouvant mouiller depuis la Graue B. jusq. au  
fond du Bassin, duquel on seroit un port assuré, étant seriné par  
deux pointes qui ne laissent qu'environ deux cables ou 120. toises d'espace  
de l'une à l'autre que l'on pourroit fortifier à peu de fraix.

On pourroit encore fortifier l'Isle Raquette, au tour de laquelle on peut  
mouiller et s'amarrer dessus si l'on veut et qui garderoit les deux passes  
et la pointe B. derrière laquelle il y a un petit Bassin propre à carener  
les bâtimens et à y cacher les prises que l'on fait. bon fond, point  
de Leuée. La Mer n'y monte que 6. à 7. pieds au plus, et monte 7. à 8.  
brasses au Port-Royal et aux Environs.

Mais comme Chibouquetou n'est guere utile que pour mettre  
les pescheurs et leur poisson à couvert, et qu'ils ne peuvent le faire.



récher qu'au tour de l'Isle dud. nom: à cause qu'il n'y a pas  
des Graues propres plus auant, et qu'il leur faudroit trop de  
temps p<sup>r</sup> entrer et sortir.

Mon Sentiment seroit que l'on fit un Fort sur le  
Morne A, et une Batterie sur la grande Graue B, ou bien sur  
l'Islet C. qui se croiseroit et empêcheroit qu'aucun Navire n'oseroit  
risquer d'aller s'abosser au nord de la Graue où en le bon mouillage  
n'y en ayant point au Sud d'icelle, ni enlever aucun bâtiment  
ni poisson.

Et pour se rendre maître de tout le Canal et garder les deux  
Passes, on pouvoit fortifier l'Isle D. qui outre cela mettroit à couvrir  
les Graues des Environs et empêcher<sup>oit</sup> qu'aucun Corsaire ni Flibustier  
entrât pour piller ou brûler les habitations que l'on pouvoit établir  
le long du Canal et particulièrement le long de la petite Riviere  
cotée E. qui se decharge dans le Bassin par une chute d'environ  
50. pas, où l'on pouvoit construire plus de 30. moulins ou martinets  
et où en le premier portage que les Sauvages du pais font pour  
aller aux Mines et de là au Port-Royal.

Tous les Environs de cette Riviere, à la reserve du Cap G. sembler  
sont fort boisés et où l'on trouveroit du bois pour bâtir et pour la  
construction, et y a de la pierre propre à bâtir et à faire de la chaux.

# Description de la Riviere du Dauphin autrement dit Le Port-Royal à l'Acadie.

C'est un Bras de Mer qui entre 8 à 9 lieues dans les terres de  
hautmer, à la Saueu d'une petite Riviere qui decend des montagnes  
et arrose ou inonde quantité de Fonds ou marais, à toutes les grandes  
malinees.

Les Habitans qui s'attachent à Ensemencer lesd. marais par  
preferenc aux terres hautes, parcequils n'ont pas la peine de les  
engraisser, font des Leuées ou digues pour les garentir des marées  
qui ne laissent pas de les percer de tems en tems, et s'ils emploient  
celui quils mettent à faire ou à reparer lesd. digués, à defricher et  
amander les Hauts-Fonds, ils en retireroient bien plus de profit. mais  
comme on dit, Ils ont fait comme le Camelot, et on ne peut leur  
persuader.

Les premiers Francois ont nommé cette Riviere ainsi que  
desués.

Decouverte l'an 1604. par les s.<sup>rs</sup> Binnothée du Saure de  
Grace, et de Morel de Bonfleur: Commandant chacun un Vaisseau  
de la Compagnie du s.<sup>r</sup> de Monts qui y étoit en personne, avec pouvoir  
de disposer de toutes les terres, q<sup>uo</sup> porta de, quil decouvriroit le long  
des côtes de la Nouvelle France, en vertu de Lettres patentes du Roy  
Henry IV. en date du 18. novembre et 18. decembre 1603. et confirmées

par d'autres du 19. Janvier 1605. Enregistrées au parlement de  
Paris le 16. mars dud. an.

Lequel s. de Monts en donna la concession à M. de  
Pontreincourt Volontaire embarqué sur ses vaisseaux.

Je ne diray pas la suite de cette Concession qui a souvant  
changé de maître, et appartient aujourd'hui à la Veuve du s.  
Le Dorgne de Belleisle, dont partie a été annexée au Domaine  
du Roy, à cause du fort que sa Majesté y fait construire, &  
le reste donné en fief à lad. Veuve et ses hoirs, en moyenne et  
basse justice; relevant dud. fort, par avers du Conseil du 20. Max. e

1703.

Je diray seulement <sup>que cette rivière</sup> a son Embouchure dans une grande  
Baye, appelée Baye françoise, gissant  $LE \frac{1}{4} S.$  et  $NO \frac{1}{4} N.$  fort  
étroite, n'ayant dans son plus étroit que 2. à 300. toises au  
plus. bordée de hautes montagnes si boisées qu'à peine un  
homme peut passer à traucore.

Le Rivage est escarpé, à cause du grand refrein de la  
Mer qui y est fort battue des Vents de Nord, Nord-ouest, Ouest,  
et S

Passé ce déroit il s'élargit et forme un tres-beau Bassin,  
ainsi que l'indique le plan ci-joint.

Il n'y a point d'habitation que depuis l'Isle-aux-Chèvres en

montant lad. Riviere jusques à environ 5. lieues au dessus du fort. 67  
 Lesquelles consistent en 54. ou 55. familles, dont l'on tire le  
 denombrement que je vous ay marqué ailleurs.

Lesquelles ont en concession tout le terroir defrichable et  
 beaucoup plus qu'ils n'en font valoir, Et si tout étoit bien  
 defriché et ce qui l'est à peu de chose près, amandé, le país en  
 seroit fort bon, y venant de tout sorte de grains, legumes, fruitz  
 et bestiaux, Domestiques, à la reserve de Mules et Bourriques  
 ni Cheues qui n'y a pas.

Les animaux sauvages les plus communs à l'Acadie  
 sont des Elans ou Origniaux, des Ours, Loups & Chats feruier, &  
 Marles, Loutres, Castors, Pequans, Caribouts, Rabsons, Ratic  
 Musques, Pores-Epics; tous Terrestres ou Amphibies

On prend souvent des balaines le long des Côtes, et quantité  
 de Loups marins.

Les oiseaux sauvages, des Outardes, Crauans, Pingouins,  
 Canards oyés, &c. Dans les bois des perdrix grosses comm.  
 des Gelinottes, des Couvirelles, Grues, Merles, Beccasines et  
 Alouettes de mer, et plusieurs autres especes.

Les fruitz, des Pomes en quantité, des groires peu; des  
 fraises, Framboises, blucne, &c.



6

Les Forests fournissent plusieurs especes d'arbres, comme  
Lapine, Melaises a la mode du Dauphiné, de Canada Puche,  
et de l'Acadie, Spinette. C'est un bois bon à bastir et qui produit  
une gomme qui approche en vertu le Baume du Perou: J'en  
ay fait l'experience. On prend d'ailleurs <sup>les branches</sup> les plus tendres que  
l'on fait bouillir 3. ou 4. bouillons: après on les retire de l'eau  
et on met dans la Chaudiere un peu de melasse, et on jette cela  
dans une barrique ou futail proportionnée à la Chaudiere  
et du Levain de Froment bien ~~fin~~ delié, qui fait bouillir la  
decoction et écumer. Et quand il n'écume plus, on bouche la  
futail au bout de 3. à 4. jours. on la perce si on veut, et on  
boit de cette Mixtion, que l'on appelle Biere; tres-aperitive,  
rafraichissante et propre contre le scorbut.

L'Eau d'Spinette en encore tres bonne pour la Goutte et autres  
douleurs, beüe ou prise en Somentatione.

Et l'Erable, dont on tire un suc par incision, que l'on fait  
bouillir et écumer, jusques à ce qu'il se candie. Ce Candie est  
un sucre bien plus doux que le sucre ordinaire. Il n'est pas si blanc  
que le Rafiné; mais je crois qu'on le blanchiroit de même.

Des Pins, du Hêtre, du Chesne, de l'Ericot, du Cramble, du Pliers,  
du Bouleau, du Merisier et du Cedre, en plusieurs endroits, et beaucoup  
d'autres arbres et arbrusses dont je ne scay pas le nom.

7

Il y a de plus quantité de Mines, de plomb, de fer, de suif, et je crois qu'on en trouveroit d'or et d'argent: car en creusant les fossés du fort, nous avons trouvé que ce n'est qu'une montagne de sable, et parmi lequel il y a plusieurs Lix ou veines de la mine d'un métal fort approchant de l'or. il en noirâtre, quand il est humide et devient blanc à l'air, et quand le soleil y a passé, jaune comme de l'or.

Toutes sortes de bâtimens peuvent mouiller depuis l'entrée du Bassin jusques-vis-à-vis du fort, et passe lequel il n'y a point de mouillage, à moins que d'échouer.

Le fort que l'on construit, ne garde que son Encint: N'empêchant nullement que l'on pillé et brûlé la plus-grande partie des habitations.

Et si j'en avois été crû, on se seroit attaché à fortifier les deux points de l'Entrée, où la dépense seroit bien mieux employée; car y ayant une bonne batterie de chaque côté, il y a peu de bâtimens qui osassent s'hazarder de s'y enfermer. Et l'on conserveroit par là tout le port et garderoit le port: Les ennemis pouvant mouiller dans le Bassin et tout le long de la Rivière, jusques hors la portée du canon du fort, qui ne va pas à moitié-chemin de celui à l'Isle aux-Cheux.





*[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

KEEP IN VAULT

DELABAT

Morse Manuscript # 7

DELABAT DOCUMENTS: DESCRIPTION DES RIVIÈRES SEINE

ET DAUPHIN A' L' ACADIE. ca. 1703

The Delabat documents: Letter to Monsieur de Villermont concerning Acadie, dated at Port Royal, November 20th, 1703; possibly a copy. If so, where is the original? Another document: Description des Rivières Seine et Dauphin à l'Acadie, bearing the date *circa* 1703; the handwriting bears a very close resemblance to the above letter, and the dates are approximately the same. His maps disclose a great deal of detail and valuable hints as to the identification of places on the Annapolis River as far as Paradis Terrestre. The original manuscripts comprise ten pages. Dimensions: 14½ in. x 10 in. Cf. Introduction.

[These MSS. came from the west coast of France, and represent *originals*, not existing in any of the great libraries of either Europe or America.]

Translated in:  
ACADIENSIA NOVA.  
v. 2, pp. 5-12~~7~~ incl.

(Dal Archives no:  
MS6  
9